

## **la STEP entame sa mue en vue de traitements plus performants**

**Novatrice il y a cinquante ans et ayant rempli ses fonctions efficacement jusqu'à présent, la STEP de Vidy atteint ses limites aujourd'hui. Elle entame dès lors sa mue pour relever, dès 2016, de nouveaux défis grâce à des technologies de pointe, lui permettant ainsi de recouvrir sa position pionnière dans le traitement de l'eau. A cet effet, le Conseil communal a adopté le crédit de 5 millions de francs sollicité par la Municipalité pour poursuivre les études en cours. Une mise à l'enquête publique a été lancée le 21 mars dernier dans le cadre d'une demande d'autorisation préalable d'implantation.**

En plus d'être consommée en boisson, l'eau est utilisée à de nombreux usages. Une fois utilisée, elle doit être traitée avant de retourner dans le milieu naturel. L'action filtrante de la STEP vise ainsi à préserver le cycle de l'eau. La conception des installations actuelles de la STEP, leurs faiblesses de traitement face à certaines substances et leur capacité insuffisante au regard de la croissance attendue de la population rendent sa rénovation indispensable. Dans sa séance du 18 mars 2014, le Conseil communal a décidé d'allouer à la Municipalité un crédit de 5 millions de francs (préavis N° 2013/65) qui permettra de poursuivre la phase d'étude du projet d'amélioration des chaînes de traitement à la STEP de Vidy. Dès 2016, la STEP débutera sa mue et, grâce à de nouvelles technologies, sera amenée à devenir pionnière dans le traitement des micropolluants en Suisse et en Europe.

Le 31 janvier dernier, le service d'assainissement de la Ville de Lausanne a déposé une demande d'autorisation préalable d'implantation (API) avec, dès le 21 mars, une mise à l'enquête publique pour les ouvrages à réaliser dans le cadre de ce projet. Elle sera suivie, courant avril, par le lancement d'un concours d'architecture et de paysage qui porte sur l'intégration territoriale du projet.

En ajoutant un traitement supplémentaire pour éliminer les micropolluants, les virus et les bactéries, la STEP répondra aux objectifs de la Municipalité ainsi qu'aux exigences liées à la loi fédérale sur la protection des eaux, révisée récemment. La STEP a largement contribué à l'élaboration de cette loi, puisque des essais-pilotes sur le traitement des micropolluants, fruit d'une collaboration active et soutenue avec la Confédération et le canton (Office fédéral de l'environnement et Direction générale de l'environnement du canton de Vaud), y ont été effectués dès 2005 déjà.

La STEP de Vidy reçoit également les eaux usées d'une partie ou de la totalité des communes de Chavannes, Cheseaux, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxens-Mézery, le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne, Saint-Sulpice ainsi que de Bussigny (par Crissier), Morrens (par Cheseaux) et Villars Ste-Croix (par Crissier). Elles aussi participeront et bénéficieront à termes des aspects écologiques positifs liés à ce projet.

La direction des travaux

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**

Lausanne, le 26 mars 2014